

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept et quatre avril à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

PRESENTS : Mmes BUREAU, FOVET, DUFOUR, Mrs. POISBELAUD, BICHON, DEMSKI, SHORTHOUSE, DUBRAY, LAURENT.

ABSENTS : M. Gérard JAUNAS : excusé
M. Michel CHARDONNEAU qui a donné pouvoir à Mme Martine DUFOUR

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick DUBRAY

DATE DE CONVOCATION : 24/03/2017

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Le conseil municipal prend connaissance du compte administratif dressé par Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

La synthèse de cette comptabilité est la suivante :

Excédent de fonctionnement propre à l'exercice 2016	+ 54 379.43 €
Résultat antérieur reporté	+ 200 914.62 €
Résultat global de fonctionnement à affecter	+ 255 294.05 €
Résultat d'investissement propre à l'exercice 2016	+ 14 336.99 €
Résultat antérieur reporté	- 36 879.67 €
Résultat global d'investissement reporté	- 22 542.68 €
Solde des restes à réaliser	- 30 106.86 €

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017

Résultat global d'investissement à affecter	52 649.54 €
---	-------------

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Martine DUFOUR, adopte ce compte administratif à l'unanimité.

2 – AFFECTATION DU RESULTAT 2016 :

Suite au résultat 2016, le conseil municipal décide que le résultat de fonctionnement 2016 soit 255 294.05 € sera affecté au budget 2017 comme suit :

Pour financer le déficit d'investissement (compte 1068)	52 649.54 €
En excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	202 644.51 €

3 – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 :

Le Conseil Municipal adopte ensuite à l'unanimité le compte de gestion 2016 dressé par Monsieur ARSICAUD Eric Trésorier, ce compte étant à l'identique du compte administratif.

4 – VOTE DU BUDGET 2017 :

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de budget examiné par la commission des finances

Ce budget de 824 669.01 € qui intègre le résultat 2016 ainsi que les restes à réaliser, s'équilibre pour les montants suivants :

430 272.71 € en section de fonctionnement
394 396.30 € en section d'investissement.

Le conseil municipal, invité à se prononcer,

Adopte le budget tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017

5 – MODIFICATION CONTRAT AIRE DE LOISIRS :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la demande de Mme Séverine DESCHAMPS pour l'obtention de son prêt, gestionnaire de l'Aire de Loisirs, il convient de modifier le contrat.

L'assemblée approuve la modification du contrat comme suit :

- Le contrat sera établi pour une durée de 3 ans à compter du 28/04/2017
 - Le loyer sera à verser en 2 fois pour un montant de 525 € par échéance
- Le règlement s'effectuera début mai et début novembre de chaque année.
- Une réévaluation du loyer s'effectuera chaque année à la date anniversaire.

6 – ORGANISATION CEREMONIE DU 8 MAI :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'organiser la commémoration de la seconde guerre mondiale le 08 mai prochain.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de convier la population et les enfants de l'école aux Monuments aux Morts à :

- 11 heures à LA CHAPELLE BATON
- 12 heures à ANTEZANT

7 – ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017 :

Le 11 juin :

8 h à 11 h : Eric POISBELAUD, Allain BICHON, Michel CHARDONNEAU

11 h à 14 h 30 : Martine DUFOUR, Michel LAURENT, Gérard JAUNAS

14 h 30 à 18 h : Patrick DUBRAY, Gary SHORTHOUSE, Fabien DEMSKI

Le 18 juin :

8 h à 11 h : Eric POISBELAUD, Fabien DEMSKI, Martine DUFOUR

11 h à 14 h 30: Patrick DUBRAY, Marie-Christine FOVET, Nadine BUREAU

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017

14 h 30 à 18 h : Allain BICHON, Gary SHORTHOUSE, Michel CHARDONNEAU

8 – NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la modification du régime indemnitaire des élus depuis le 01/01/2017, l'indice brut terminal ayant changé, il convient de délibérer.

L'assemblée décide de viser l'indice brut terminal de la fonction publique avec un effet rétroactif au 01/01/2017, le taux de ces indemnités s'effectue comme suit :

POISBELAUD Eric	Maire	14.72 % IB terminal de la fonction publique
BUREAU Nadine	1 ^{er} Adjoint	7,36 % IB terminal de la fonction publique
BICHON Allain	2 ^{ème} Adjoint	7.36 % IB terminal de la fonction publique
FOVET Marie-Christine	3 ^{ème} Adjoint	7.36 % IB terminal de la fonction publique

9 – AFFAIRES DIVERSES :

- Repas des voisins : la date est fixée au 25 juin 2017 pour Ripemont, Antezant, la Chapelle Bâton et la Folatière.
- Repas du 3^{ème} âge : Mme Nadine BUREAU est en charge de trouver une salle et de définir une date.
- Adresse mail et nom de domaine : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du devis de Soluris concernant la mise en place de notre messagerie rattachée à un nom de domaine. En effet, suite aux différents blocages de messagerie sur le nom de domaine actuel : mairie17.com, il convient de le changer. Après en avoir délibéré l'assemblée accepte le devis, charge M. le Maire du suivi de ce dossier et décide d'attribuer le nom de domaine suivant à la mairie : antezant-lachapelle.fr
Et l'adresse mail suivante : mairie@antezant-lachapelle.fr
- Formation assistant de prévention : Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Denis AUBIN a suivi la formation d'assistant de

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017

prévention. L'assemblée décide donc de nommer cet agent assistant de prévention. Un arrêté sera rédigé et transmis au service concerné du CDG17.

- FREDON : après exposé concernant la nouvelle réglementation sur l'interdiction des pesticides dans les lieux ouverts au public et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017, le conseil municipal accepte d'être accompagné par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour réaliser dans un premier temps un diagnostic sur notre commune. Le conseil municipal donne son accord pour demander toute subventions relatives à ces engagements et charge M. le Maire du suivi de ce dossier et de signer tout document nécessaire.
- M. le Maire demande au conseil de réfléchir sur le transfert de la mairie actuelle à l'ancienne mairie de la Chapelle Bâton prévue début septembre 2017.

10 – COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

- Vendredi 10 mars 2017 : réunion avec la FREDON et la CDC : Marie-Christine FOVET et Denis AUBIN
- Lundi 20 mars 2017 : conseil communautaire : Nadine BUREAU
- Vendredi 24 mars 2017 : préparation de la semaine seniors : Marie-Christine FOVET, la semaine seniors sera du 2 au 6 octobre 2017.
- Lundi 27 mars 2017 : conseil communautaire : Eric POISBELAUD
- Mardi 28 mars 2017 : assemblée départementale du CNAS : Marie-Christine FOVET
- Jeudi 30 mars 2017 : réunion avec l'EID : Eric POISBELAUD
- Mardi 14 mars et mardi 4 avril 2017 : séminaire de travail avec la CDC et la CAF pour la préparation de la Convention Territoriale Globale : Nadine BUREAU, Delphine MORNAC

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 00h05

Le Secrétaire de séance

Le Maire

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017**

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
A. BICHON	
N. BUREAU	
M. CHARDONNEAU	
F. DEMSKI	
P. DUBRAY	
M. DUFOUR	
M.-Chr. FOVET	
G. JAUNAS	
M. LAURENT	
E. POISBELAUD	
G. SHORTHOUSE	